

Magistrats, Juges aux affaires familiales intervenants dans les provinces belges de Liège et Luxembourg, en Lorraine, au Grand-Duché de Luxembourg, ou encore en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat, ce séminaire est pour VOUS !

**Il se déroulera sur le Campus de l'Université de la Sarre
Bâtiment B4.1
Faculté de droit
Campus D-66123 Saarbrücken
Allemagne**

**PARENTS – ENFANTS – SEPARATION – EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER :
QUELLES PRATIQUES JUDICIAIRES ?**

Nombre de couples sont aujourd'hui formés de parents de nationalité différentes. Résidant dans un pays, à l'heure de leur séparation, un des deux aura le réflexe de se rapprocher de ses racines et de sa famille. En contexte transfrontalier, de tels déplacements ont des répercussions sur les procédures de séparation et les décisions à prendre par les magistrats. Ces mouvements volontaires seuls ou accompagnés par les enfants du couple conduisent à introduire dans les procédures de séparation un élément d'extranéité. Face à ces mobilités, quelles sont les pratiques des juges en matière d'attribution de la résidence habituelle de l'enfant, en détermination des droits de visite, en matière de retrait de l'autorité parentale ?

Malgré l'existence de conventions internationales (Règlement Bruxelles II Bis et II ter), certains litiges transfrontaliers mettent en avant des disparités d'appréciation dans les politiques familiales et procédures judiciaires applicables au sein de l'UE. Dans certains dossiers, il arrive que les magistrats des deux États (État d'origine et État d'accueil de l'enfant ou de sa famille) n'aient pas la même lecture en matière d'intérêt de l'enfant.

Le présent séminaire **interactif** vous propose d'aborder ces questions. Il est organisé dans le cadre du **projet EUR&QUA** (Projet de développement d'un espace transfrontalier de protection internationale de l'enfance) soutenu par les **fonds européens Interreg VA Grande Région**.

Ouvert exclusivement à des magistrats, il invite à réfléchir à partir d'études de cas réels aux disparités qui existent face aux séparations en contexte transfrontalier. Faisant suite au premier séminaire consacré à la protection de l'enfance en danger, il s'agit de renforcer la collaboration mise en place grâce à la constitution de réseaux transfrontaliers opérationnels, capables de coopérer de manière bilatérale ou multilatérale à l'échelle du territoire de la Grande Région.

 Programme en page 2c

Compte tenu du nombre limité de places pour ce séminaire, nous vous remercions de **vous inscrire avant le 25 mars 2020** auprès du secrétariat du Centre Juridique Franco-Allemand : cjfa@uni-saarland.de. Merci de renseigner la demande d'inscription ci-dessous :

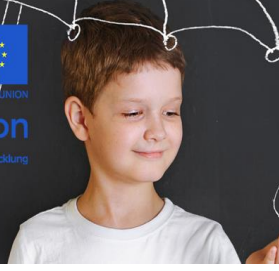
Je confirme mon inscription au séminaire des magistrats de la Grande Région du 3 avril 2020 à Sarrebruck, Campus universitaire.

Nom : Prénom:

Fonction exercée:

Institution d'appartenance:

- J'ai besoin d'une traduction des débats allemands vers le français
- J'ai besoin d'une traduction des débats français vers l'allemand
- Je ne sollicite aucune traduction simultanée



PROGRAMME du Vendredi 3 avril 2020, Campus universitaire ; 66123 Sarrebruck Allemagne		
09h30	ACCUEIL DES PARTICIPANTS Campus, Bâtiment B4.1, Faculté de droit	
09h45	Plénière Salle 0.22	MOT DE BIENVENUE <ul style="list-style-type: none"> • Prof. Dr. T. CHIUSI, Université de la Sarre (sous réserve) • Benoît Albert, Coordonnateur général du projet EUR&QUA
10h00	Plénière Salle 0.22	INTRODUCTION Prof. h.c. Mallory VÖLKER, juge à la Chambre de la famille, OLG Saarland
10h15	Travail en groupe	SÉQUENCE N°1 - ÉCHANGES SUR PLUSIEURS CAS PRATIQUES AVEC ANIMATEUR ET RAPPORTEUR <ul style="list-style-type: none"> • Groupe 1, langue de travail allemand : Dr. Florence RENARD, Université de la Sarre • Groupe2, langue de travail français : Dr. Stéphanie MELIS, IRTS Lorraine
12h15	Pause	DÉJEUNER
13h45	Plénière Salle 0.22	RESTITUTION DES TRAVAUX EN GROUPE, présentation synthétique
14h15	Travail en groupe	SEQUENCE N°2 - ÉCHANGES SUR PLUSIEURS CAS PRATIQUES AVEC ANIMATEUR ET RAPPORTEUR <ul style="list-style-type: none"> • Groupe 1, langue de travail allemand : Dr. Florence RENARD, Université de la Sarre • Groupe2, langue de travail français : Dr. Stéphanie MELIS, IRTS Lorraine
15h45 Pause		
16h00	Plénière Salle 0.22	RESTITUTION DES TRAVAUX EN GROUPE
16h30-17h00	Plénière Salle 0.22	DISCUSSION FINALE ET CLÔTURE DU SÉMINAIRE <ul style="list-style-type: none"> • Myriam de Hemptinne, juge d'appel de la famille et de la jeunesse (Bruxelles), membre belge du Réseau Judiciaire Européen et du Réseau international de juges de La Haye.

Nota bene : traduction simultanée (français – allemand) assurée durant le séminaire.



Ce séminaire est organisé par l'ensemble des partenaires du projet EUR&QUA, avec la participation de l'Université de la Sarre et de l'Institut de Formation Judiciaire belge. La prise en charge des frais de déplacements des six premiers magistrats belges inscrits est prévue, merci de se manifester rapidement auprès des organisateurs.